

Remplissez cette feuille de calcul si vous voulez demander un montant partiel dans votre formulaire TD1ON, *Déclaration des crédits d'impôt personnels de l'Ontario pour 2008*, pour l'un des crédits suivants :

- Montant en raison de l'âge
- Montant pour une personne à charge admissible
- Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience
- Montant pour époux ou conjoint de fait
- Montant pour aidants naturels

Ne donnez pas votre feuille de calcul remplie à votre employeur ou payeur. Gardez-la dans vos dossiers.

Sur cette feuille de calcul, toutes les expressions désignant des personnes visent à la fois les hommes et les femmes.

**Ligne 2 de votre formulaire TD1ON – Montant en raison de l'âge**

Si vous prévoyez que votre revenu net de toutes provenances pour l'année se situera entre 31 554 \$ et 59 814 \$ et que vous serez âgé de 65 ans ou plus le 31 décembre 2008, faites le calcul suivant pour déterminer le montant partiel auquel vous avez droit :

<u>Montant maximum</u>		<u>4 239</u>	1
<u>Votre revenu net estimatif pour l'année</u>	2		
<u>Montant de base</u>	– 31 554	3	
<u>Ligne 2 moins ligne 3</u>	=	4	
<u>Multipliez le montant de la ligne 4 par 15 %</u>	× 15 % =	–	5
<u>Ligne 1 moins ligne 5. Inscrivez ce montant à la ligne 2 de votre formulaire TD1ON.</u>		=	<u>                    </u>

**Ligne 6 de votre formulaire TD1ON – Montant pour époux ou conjoint de fait**

Si vous prévoyez que, pour l'année, le revenu net de votre époux ou conjoint de fait (gagné avant et pendant le mariage ou l'union de fait) se situera entre 737 \$ et 8 108 \$, faites le calcul suivant pour déterminer le montant partiel auquel vous avez droit :

<u>Montant de base</u>		<u>8 108</u>	1
<u>Revenu net estimatif de votre époux ou conjoint de fait pour l'année</u>		–	2
<u>Ligne 1 moins ligne 2. Inscrivez ce montant à la ligne 6 de votre formulaire TD1ON.</u>		=	<u>                    </u>

**Ligne 7 de votre formulaire TD1ON – Montant pour une personne à charge admissible**

Si vous prévoyez que, pour l'année, le revenu net de la personne à votre charge se situera entre 737 \$ et 8 108 \$, faites le calcul suivant pour déterminer le montant partiel auquel vous avez droit :

<u>Montant de base</u>		<u>8 108</u>	1
<u>Revenu net estimatif de la personne à votre charge pour l'année</u>		–	2
<u>Ligne 1 moins ligne 2. Inscrivez ce montant à la ligne 7 de votre formulaire TD1ON.</u>		=	<u>                    </u>

**Ligne 8 de votre formulaire TD1ON – Montant pour aidants naturels**

Si vous prévoyez que, pour l'année, le revenu net de la personne à votre charge se situera entre 13 999 \$ et 18 091 \$, faites le calcul suivant pour déterminer le montant partiel auquel vous avez droit :

<u>Montant de base</u>		<u>18 091</u>	1
<u>Revenu net estimatif de la personne à votre charge pour l'année</u>		–	2
<u>Ligne 1 moins ligne 2 (maximum 4 092 \$)</u>		=	3
<u>Moins : montant demandé pour cette personne à charge à la ligne 7 de votre formulaire TD1ON</u>		–	4
<u>Ligne 3 moins ligne 4. Inscrivez ce montant à la ligne 8 de votre formulaire TD1ON.</u>		=	<u>                    </u>

**Ligne 9 de votre formulaire TD1ON – Montant pour personnes à charge âgées de 18 ans ou plus et ayant une déficience**

Vous ne pouvez pas demander ce montant pour une personne à charge pour qui vous avez demandé le montant pour aidants naturels à la ligne 8 de votre formulaire TD1ON.

Si vous prévoyez que, pour l'année, le revenu net de la personne à votre charge se situera entre 5 817 \$ et 9 908 \$, faites le calcul suivant pour déterminer le montant partiel auquel vous avez droit :

<u>Montant de base</u>		<u>9 908</u>	1
<u>Revenu net estimatif de la personne à votre charge pour l'année</u>		–	2
<u>Ligne 1 moins ligne 2 (maximum 4 091 \$)</u>		=	3
<u>Moins : montant demandé pour cette personne à charge à la ligne 7 de votre formulaire TD1ON</u>		–	4
<u>Ligne 3 moins ligne 4. Inscrivez ce montant à la ligne 9 de votre formulaire TD1ON.</u>		=	<u>                    </u>